

**INFORMATIONS CONCERNANT**  
**LES CHALLENGES DU COMITE D'ILE DE FRANCE**



Conditions d'accès aux différents parkings :

- 1) Parking « **Club** » situé à l'intérieur du circuit et à proximité des dossards :
  - Un seul véhicule par club qualifié
  - Un seul barnum par club qualifié

Ces véhicules devront arriver avant le départ de la 1<sup>ère</sup> épreuve et ne ressortir qu'après l'arrivée de la dernière épreuve de la journée.

- 2) Parking « **Voiture de dépannage** » situé à l'entrée du parcours :
  - Deux véhicules par département maximum
- 3) Parking « **Coureur et Public** » situé à proximité du parcours (au même endroit que d'habitude comme lors des épreuves de mars et mai)
  - Accessible à tous

Merci de respecter les consignes des bénévoles qui s'occuperont du stationnement.

Rappel : Les barbecues sont interdits.